unicefKIDS

unicef

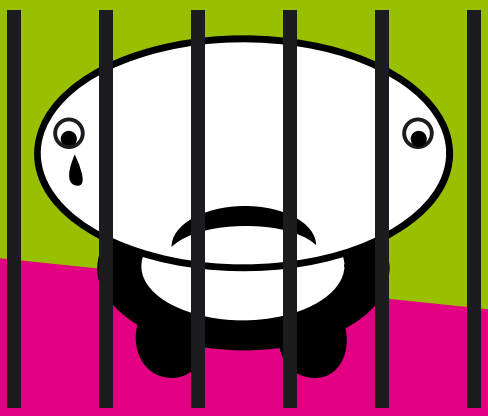

- Enfants réfugiés : pas un bon plan !
- George Clooney se bat pour le Darfour
- La Journée exposé : et de 4 !
- Une pétition contre l'enfermement des enfants

Magazine trimestriel • n° 11 • janvier 2008

Je ne vais pas la tirer en longueur… **VOICI DE COURTES NOUVELLES !**

Urgence au Bangladesh, un cyclone de la mort

« On estime que la moitié des 4 millions de personnes touchées par le cyclone sont des enfants, dont 600.000 sont âgés de moins de cinq ans » indique le Dr Iyorlumun Uhaa, responsable de la santé et de la nutrition pour l'UNICEF au Bangladesh. « Le froid arrive et les enfants risquent la faim, les diarrhées et autres maladies contagieuses ».

© UNICEF/HQ07-1805/Shehzad Noorani

Photo en couverture : Dans un centre de santé en Sierra Leone © UNICEF/Christine Nesbitt

Kobe dans l'émission flamande, « Steracteur Sterartiest »

Kobe, acteur et présentateur télé sur KETNET, a pris le micro et pousse la chansonnette chaque semaine pour gagner le gros lot… pour l'UNICEF! Tous les vendredis, des artistes se lancent dans un exercice pas facile du tout. Les moins doués en chant sont éliminés au fur et à mesure des semaines. Seul le meilleur ou la meilleure restera jusqu'à la fin pour empocher les quelque 25.000 € au profit d'une organisation humanitaire. Tof, hein ?!

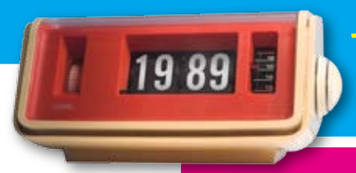

Les droits de l'enfant ont 18 ans, une raison de faire la fête ?

Le 20 novembre 2007, la CIDE est devenue majeur.

Une majorité qui ne donne pas vraiment lieu à fêter. Et oui, 18 ans après l'adoption par les Nations Unies de ce document, il reste encore un long chemin à parcourir : de nombreux enfants dans le monde voient leurs droits piétinés, pas respectés. L'UNICEF se bat pour que ça change. Tout le monde doit s'y mettre pour que ça bouge parce que tout le monde est concerné : 1 € investi dans le développement rapporte 7 € à long terme.

- Le mur de Berlin tombe.
- Le Daïla Lama reçoit le prix Nobel de la paix.
- RTL-TVI souffle ses 2 bougies
- La Belgique voit la naissance de la Convention internationale relative aux droits (CIDE) de l'enfant !

Fêter ses droits !

L'été dernier, le magazine de la RTBF "C Ma Planète" a relevé un beau défi. Durant les vacances, les journalistes de l'équipe des NIOUZZ ont parcouru avec l'UNICEF les 4 coins de la planète à la rencontre de kids comme toi. Le résultat : 10 documentaires sur les droits de l'enfant. Le 20 novembre 2007 pour la « Journée internationale des droits de l'enfant », les NIOUZZ, l'UNICEF, les Iles de Paix et le groupe de cinéma Kinépolis ont invité 1.400 enfants au cinéma. Les kids, répartis sur 3 sites différents (Liège, Braine-l'Alleud et Bruxelles), ont visionné un film de la série et rencontré des témoins. Les Bruxellois ont eu la chance de rencontrer Aïda qui a participé au film sur le droit à l'éducation. Elle a raconté son histoire personnelle et parlé de la situation des enfants au Maroc. Quelle bonne ambiance ! Et quelle belle façon de fêter ses droits !

© UNICEF/David Berkwitz

Ishmael raconte son expérience d'enfant soldat, 2002

LE SAVAIS-TU ?

Le 20 novembre 2007, à l'occasion du 18ème anniversaire de l'adoption de la CIDE, le jeune homme de 27 ans, Ishmael Beah, ex-enfant soldat et écrivain (« Le chemin parcouru », best-seller), a été nommé par l'UNICEF « Défenseur des enfants affectés par la guerre ».

GENS CÉLÈBRES

GEORGE CLOONEY, LE CLOU DE LA SOIRÉE !

L'acteur américain George Clooney **(Spy Kids, Batman & Robin)** a décidé de mettre sa célébrité au service de la population du Darfour. Il veut sensibiliser les gens du monde entier à la situation désastreuse dans cette région en conflit du Soudan. « On a tous une raison de ne pas agir mais on n'a pas le droit de tourner la tête et faire semblant de ne rien voir ». George Clooney tient des conférences un peu partout pour parler de ce génocide. Près de 400.000 personnes ont été tuées et environ 2 millions de personnes déplacées depuis 2003. Monsieur « le tombeur » est déjà parti plusieurs fois au Darfour pour constater l'ampleur du désastre et récolter des témoignages. Il a également prêté sa voix pour le film de Paul Freedman « Sand & Sorrow » qui explique la situation humanitaire dramatique dans cette région. Ce film s'adresse uniquement aux adultes car on y voit des images très dures. Quand George a une idée dans la tête, il ne fait pas les choses à moitié, lui !

unicef

> Hello Kids ! <

Chaque année, l'UNICEF te donne un super pouvoir pour **défendre tes droits.**

Alors prends du papier, des crayons, des photos,... tes meilleures armes pour exprimer tes idées, et participe à la **Journée exposé** sur les droits de l'enfant.

Parles-en à tes parents, tes professeurs et surfe sur **www.unicefkids.be** pour découvrir l'univers des héros d'aujourd'hui et te préparer à ta mission!

LE 20 MARS 2008

C'EST TOI LE HÉROS !

de la Journée exposé

www.unicefkids.be

unicefKIDS

Des enfants en fuite...

Le Darfour est une région à l'Ouest du Soudan, un grand pays d'Afrique qui borde la mer rouge.

Triste record au Darfour
DES MILLIERS D'ENFANTS EN FUITE

Depuis le début des conflits en 2003, près de 2,1 millions de personnes ont été déplacées. Au cours des trois premiers mois de 2007, on a enregistré plus de 110.000 personnes en fuite. Et près de 200.000 personnes vivent dans des camps au Tchad, pays voisin. La population du Darfour souffre parce que les groupes de miliciens Janjaweed chassent les villageois de leur foyer, volent leur bétail, empoisonnent leurs puits et incendient leurs bâtiments (écoles, dispensaires, etc.). On parle d'un génocide : les habitants du Darfour sont systématiquement poursuivis et tués. Les survivants ont tellement peur qu'ils vont se réfugier dans les villes et les camps temporaires. Et comme les vivres et l'eau manquent, les camps d'Abu Shouk, à la périphérie d'El Fashir, la capitale du Nord du Darfour, sont quasiment les seuls endroits où les enfants et les adultes peuvent obtenir l'aide indispensable à leur survie.

LES CHIFFRES

Le Haut Commissariat aux réfugiés estime que dans le monde près de 50 millions de personnes sont sur les chemins de l'exil. Ça représente presque 5 fois la population totale de la Belgique. Ces gens fuient la guerre, la violence, la misère. Ils partent parce que leurs droits ne sont pas respectés. D'après l'UNICEF, 20 millions de ces personnes sont des enfants. Tous les migrants n'atteignent pas les frontières de l'Europe. Il n'y a en que 5% qui y arrivent. La grande majorité des réfugiés sont sur la route. La plupart le sont dans leur propre pays ou dans des pays voisins. C'est le cas au Soudan, par exemple.

© UNICEF/ Ron Haviv

L'UNICEF est actif au Darfour comme au Tchad. Il s'occupe des soins de santé d'urgence, de l'alimentation thérapeutique des enfants malnutris, de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la protection des enfants et de la distribution de matériel d'urgence pour survivre. L'UNICEF travaille à partir de 3 bureaux au Darfour d'où il coordonne les opérations : Nyala, El Geneia (Darfour occidental) et El-Faher (Nord-Darfour).

CHEZ NOUS...

En Belgique, il y a aussi des enfants migrants qui doivent faire face à pas mal de soucis. Les autorités ne détournent pas la tête mais il reste beaucoup à faire pour améliorer la situation. Et malgré l'adoption de la CIDE, les droits de ces enfants sont bafoués. Nombre de kids migrants sont placés dans des centres ouverts et fermés.

Certains habitent dans une maison ou un appartement et reçoivent de l'aide pour vivre.

Certaines détentions durent souvent trop longtemps, jusqu'à 5 mois ! En 2006, environ 8.000 personnes se sont retrouvées dans cette situation, dont 700 enfants.

En Europe, nombre d'enfants sont toujours expulsés (renvoyés dans leur pays) sans savoir s'ils ont encore de la famille sur place pour les accueillir. Dans le meilleur des cas, ils peuvent rester provisoirement en Europe mais parfois sans aller à l'école, avec un minimum de soins de santé voire pire, détenus dans des centres fermés.

Des enfants migrants en Belgique racontent...

« La vie dans un centre n'est pas une vie normale. Nous avons le sentiment de vivre une vie qui n'existe pas. »

Anonyme

© UNICEF Roger/Lemoyne

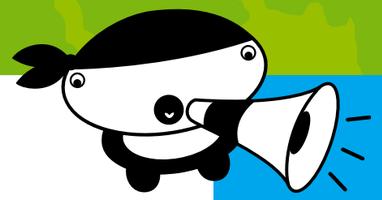

EN ACTION CONTRE L'ENFERMEMENT DES ENFANTS!

Imagine que la police vient frapper à ta porte à 5h00 du matin pour t'emmener. Comment réagirais-tu ? A quoi penserais-tu ?

Qu'emporterais-tu avec toi en sachant que tu ne rentreras peut-être plus ?

Comment te sentirais-tu en sachant que ton (ta) meilleur(e) ami(e) est enfermé(e) dans un centre ?

Les 17 et 18 janvier, un tribunal d'opinion mettra l'Etat belge face à ses responsabilités. Ce n'est pas un vrai tribunal mais des adultes et enfants vont faire semblant, jouer le jeu pour faire bouger les choses. Ils veulent porter plainte contre les autorités belges qui aujourd'hui encore enferment les kids. L'UNICEF a formé les jeunes participants de ce projet citoyen lors d'un week-end. En plus de leur participation à ce tribunal, ces jeunes ont décidé de lancer une pétition contre l'enfermement des enfants. Donc les enfants agissent pour d'autres enfants. Si ça, ce n'est pas de la solidarité et de la participation, hein ?! Zou, vas vite voir la dernière page de ton magazine préféré pour toi aussi participer à cette pétition !

PÉTITION !

Je ne suis pas d'accord que des enfants comme moi soient détenus dans des centres fermés pour étrangers !

Signe pour en finir une bonne fois pour toute avec une pratique indigne !

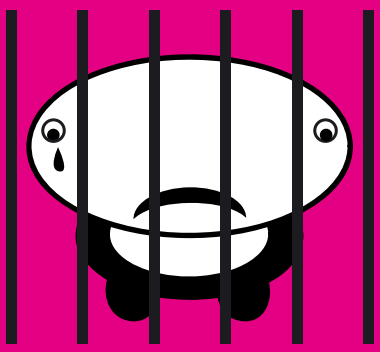

C'est pourquoi je demande aux responsables politiques belges :

- de respecter les droits de tous les enfants ;
- d'arrêter l'enfermement de tous les enfants en centres fermés et de ne pas séparer les enfants de leur famille ;
- de considérer ces enfants en premier lieu comme des enfants et pas comme des étrangers, et de leur donner l'accueil dont ils ont besoin en Belgique.

Je signe la pétition* contre l'enferment des enfants en centres fermés pour étrangers.

	Nom / Prénom	Adresse	Age	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

FORMULAIRE À PHOTOCOPIER ET À RENVOYER AVANT LE 30ME MARS 2008 À UNICEF Belgique - Route de Lennik 451 - boîte 4 à 1070 Bruxelles.

*Cette pétition est l'initiative de 10 enfants qui veulent mettre fin à l'enfermement des enfants dans des centres fermés pour étrangers.

Vos noms et vos données personnelles ne seront utilisés que dans le cadre de cette pétition. La loi du 8 décembre 1992 concernant la protection de la vie privée vis-à-vis du traitement des données prévoit l'accès aux données et corrections de celles-ci. Plusieurs organisations ont voulu soutenir cette initiative citoyenne dont : Amnesty International, l'Association des Services droit des jeunes, le Beweging voor Kinderen Zonder papieren, le CIRE, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, Défense des Enfants Belgique, le Délégué général aux droits de l'enfant, l'Ecole des Parents et des Educateurs, le Jesuit Refugee Service-Belgium, la Kinderrechtencoalitie, le Kinderrechtencommissariaat, la Ligue des droits de l'homme, la Ligue des Familles, la Plate-forme Mineurs en exil, ULYSSE, UNICEF Belgique et Vluchtelingenwerk Vlaanderen.

© UNICEF Belgique, route de Lennik 451, Bte 4 à 1070 Bruxelles • Tél. : 02/230.59.70 • Editeur responsable : Yves Willemot • Rédactrices : Herlinde De Vos et Alao Kasongo.

Tes amis ont aussi le droit de recevoir l'unicefKIDS !
Tu peux les abonner gratuitement sur www.unicefkids.be. Ne sois pas égoïste…

prénom: nom:
e-mail:
date de naissance: / / entoure: fille/garçon
rue: numéro:
code postal: localité:

Tes coordonnées sont confidentielles et ne seront communiquées à personne d'autre. Si tu veux modifier tes coordonnées, envoie un message à Oona !

UNICEF Belgique, Oona,
Route de Lennik 451 boîte 4,
1070 Bruxelles.
Ou abonne –toi sur
www.unicefkids.be !